

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:

Greffé municipal, 1446 Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Lundi, jeudi et vendredi:
8 h 30 - 11 h 30
Mardi et mercredi:
14 h 30 - 17 h 30

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 26 avril 2026

Eglise de Champvent	10 h 00	Culte. J.-N. Fell.
Temple de Grandson	10 h 00	Culte. T. Keller.
Eglise de Montcherand	10 h 00	Culte. A. Ledoux.
Eglise de Villars-Burquin	10 h 00	Culte. Cène. D. Fell.
Temple de Baulmes	10 h 00	Culte. Baptêmes. A.-C. Rapin.
Eglise de Ballaigues	19 h 30	Soirée louange. A. Ledoux.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes



BAULMES
www.baulmes.ch

Autorisation

Dans sa séance du 13 avril 2026, la Municipalité a autorisé Jeanne Nerini-Franssen à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, d'ouvertures sur les façades Ouest et Sud et pose d'une pergola en bois de 3 x 5 m.

Adresse: Chemin du Pontet II à Baulmes

Parcelle N°: 679

ECA N°: 587

La Municipalité

Tour de Romandie 2026

La troisième étape du Tour de Romandie passera par Baulmes le:

vendredi 1^{er} mai 2026 dès 15h30 environ

En provenance de Champvent, les cyclistes emprunteront les rues du Clos et de la Gare avant de bifurquer sur la rue du Theu puis la rue du Russelet, en direction des Clées. Les routes concernées seront fermées environ vingt minutes avant le passage de la tête de course, puis seront libérées immédiatement après la voiture balai. N'hésitez pas à vous placer le long du parcours pour encourager les cyclistes !

A noter que **la caravane publicitaire passera à Baulmes vers 14h50** et distribuera des cadeaux publicitaires aux spectateurs, dont un «Golden Ticket», enveloppe offrant un cadeau exceptionnel

à une personne au hasard sur le bord des routes.

Il est possible de suivre son avancement en direct, via le QR code suivant.



Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2026

AVRIL

Mercredi 22.04 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 29.04 18h00 - 20h30

Entraînement

MAI

Mercredi 6.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 13.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 20.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 27.05 18h00 - 20h30

Tir militaire + TC avancé

JUIN

Mercredi 3.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 10.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 17.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 24.06 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 1.07 18h00 - 20h30

Entraîn. + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 3.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 4.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 8.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 10.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 11.07 8h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

Mercredi 15.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 22.07 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 12.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 19.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 26.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 2.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 9.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 19.09 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 26.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 3.10 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 10.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture 300 m

29 juillet et 5 août: Stand fermé



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Annoncer

les nids de frelons asiatiques

La Municipalité rappelle à la population de prendre les mesures qui s'appliquent dans le cas de **découverte de nids de frelons** selon un extrait de l'arrêté du Canton selon points décrits ci-dessous:

Art. 1 But

1. Le présent arrêté vise à contenir le frelon asiatique (*Vespa velutina*) et limiter la croissance de sa population sur le territoire cantonal.

Art. 2 Obligation de signalement

1. Quiconque observe un nid de frelon asiatique est tenu de le signaler sur la plateforme officielle nationale (www.frelonasiatique.ch).
2. Toute destruction d'un nid doit être signalée sur la plateforme, cas échéant dans un délai de vingt jours après avoir été effectuée.

Art. 3 Obligation de destruction

1. La destruction des nids primaires est obligatoire. Elle doit avoir lieu dès leur apparition au printemps jusqu'à l'été.

2. La destruction des nids secondaires est obligatoire lorsqu'un intérêt sécuritaire et public est en jeu. Elle doit avoir lieu de juin à décembre.

Art. 4 Responsabilité de la destruction

1. La destruction des nids, qu'ils soient primaires ou secondaires, est de la responsabilité :
 - a. des services gestionnaires des parcelles qui font partie du domaine public cantonal ou du patrimoine administratif cantonal ;
 - b. du propriétaire foncier sur le domaine privé ;
 - c. des communes dans les autres circonstances.
2. Une entreprise de lutte ou une personne formée à cet effet doit être mandatée.

Plus d'informations sur www.vd.ch/especes-exotiques (onglet: frelon asiatique)

En cas de doute, la Commune vous renseigne volontiers, greffe@vuiteboeuf.ch, sur les démarches à entreprendre.

Merci pour votre collaboration.

La Municipalité

Avis à la population

Une séance d'information et de présentation publique relative **aux travaux et au projet de transformation des bâtiments sis à la route de Vugelles 6 et 8** se tiendra le:

20 mai 2026 à 20h00 à la grande salle

Merci de votre attention et nos meilleures salutations.

La Municipalité

Visibilité et sécurité routière Taille des haies et arbres

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires qu'en bordure des voies publiques, aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 m au-dessus de la chaussée selon règlement d'application de la Loi sur les routes ou gêner le trafic ou visibilité des usagers.

Les branches qui dépassent les limites de propriété et qui peuvent gêner le passage des véhicules et des piétons doivent être coupées.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Le délai pour l'application des dispositions qui précèdent **échoit au 30 juin 2026**.

Si ceux-ci n'étaient pas exécutés dans les délais, les travaux de taille nécessaires seront entrepris par l'équipe communale, sans avertissement préalable et cela aux frais des propriétaires concernés.

Merci pour votre attention.

La Municipalité

Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toutes les autres plantes nuisibles avant la formation de la graine.

Merci pour votre collaboration.

La Municipalité

Fauchage des banquettes

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de faucher les banquettes ou bordures au droit de leur parcelle.

Ces travaux doivent être exécutés **d'ici le 30 juin 2026** et s'étendent à l'entier du territoire communal.

Merci pour votre collaboration.

La Municipalité



Stores Vente - Réparation

**Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE**

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Pensez aux moustiquaires !

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

A LOUER À VUGELLES-LA MOTHE

Appartement 1,5 pce, rénové (2024)

1 place de parc + cave - Cuisine agencée - Buanderie commune

Libre au 1^{er} mai 2026

Loyer: Fr. 850.- + charges

Pour nous contacter: 079 717 27 27

CHAMPVENT

Thé - Vente - Souper

**Le dimanche 3 mai 2026 à la grande salle
dès 14h00**

Pêche miraculeuse pour les enfants

Roue de la chance avec, dans l'après-midi, tours « spécial enfants »

Pâtisseries « maison » et stand de confection

Stand maquillages pour les enfants

Challenge « Qui fera la plus grande tour de Kapla? »

Dès 18h00

nos succulentes assiettes froides seront servies au prix de Fr. 15.-.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Les Dames de la Société de Couture de Champvent

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Greffe municipale de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch



RANCES

Autorisation N° 02/2026

Dans sa séance du 14 avril 2026, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

Situation: Rue d'En Haut la Ville 13

Parcelle N°: 32

Propriétaire: Kläy Valérie

Nature de l'ouvrage: Installation d'une piscine démontable.

La Municipalité



VUGELLES LA MOTTE

Fermeture de l'administration communale

Le bureau du greffe municipal, contrôle des habitants et bureau des étrangers sera **fermé** le:

lundi 27 avril 2026

Il sera exceptionnellement **ouvert** le:

mardi 28 avril 2026 de 17h30 à 18h30

Merci de votre compréhension.

La secrétaire municipale



METHOD

Annnonce de travaux Autorisation municipale

Parcelle N°: 680; ECA N°: 281; M^{me} Cindy et M. Mathieu Marendaz, propriétaires; Chemin de Champs-Colomb 34, 1438 Method.

Travaux: isolation thermique de 20 cm, changement des volets par des stores, rénovation de la piscine existante.

La Municipalité

BAULMES, NOUVELLE SAISON CULTURELLE



THÉÂTRE
DU CHÊNE
BAULMES

CHABADA

Groupe vocal
16 chanteuses et
chanteurs passionnés



CHANSONS
FRANÇAISES
A CAPELLA

**DIM 26
AVRIL 2026** Début 17h00
Portes 15h30

+ Billetterie: monbillet.ch/tcb

Infos: 024 543 00 74

Bar et petite restauration sur place | placement libre

Rue de Hôtel-de-Ville 9, 1446 Baulmes | info@tcb.ch | vente de billets au bureau communal de Baulmes



Dimanche 10 mai 2026 à 10h00

La Société de musique «L'ÉCHO DES CAMPAGNES» de Rances-Valeyres-sous-Rances

organise un

repas-concert à la grande salle de Rances

Menu:

Tomate farcie à la mousse de saumon fumé avec sa saladine - Rôti de porc à l'échalote
Mousseline de pommes de terre et carottes aux herbes - Feuilleté aux abricots - Café inclus dans le prix

Ouverture des portes: 9h30 - Concert: 10h00 - Repas: 12h30

Prix repas et concert: Fr. 45.-/pers. ou enfants: Fr. 1.- par année d'âge jusqu'à 13 ans

Pour toute inscription, contacter le **079 561 95 67**

Annnonce de travaux Autorisation municipale

Parcelles N°s: 1194 et 64; M. Pascal Marendaz, propriétaire, 1438 Method.

Travaux: pose d'une nouvelle conduite d'eau potable.

La Municipalité



Ramassage des déchets spéciaux

Le ramassage des déchets spéciaux
du 16 avril est **ANNULÉ**

Il sera **REPLACÉ** par le:
jeudi 30 avril de 17h00 à 18h30



La Municipalité



Le vendredi 1^{er} mai 2026 vers 15h00
le Tour de Romandie

passera au centre du village de Suscévaz

Quelques perturbations de trafic sont à prévoir.

Merci pour votre compréhension et pour votre soutien!

La Municipalité



Frelons asiatiques

Dès le 1^{er} avril 2026, la Commune des Clées prend à sa charge la destruction des nids, à concurrence d'un montant de Fr. 400.-, pour autant que son extermination ait été mandatée à l'Association Stop Frelons Vaud (info@stopfrelons.ch).

La Municipalité

L'AGENCERIE
CRÉATION DE CUISINE | DESIGN D'INTÉRIEUR

**CRÉONS ENSEMBLE
VOTRE AGENCEMENT**

www.l-agencerie.ch
+41 76 262 1443

GARAGE Mattei BAULMES SA

www.garagemattei.ch

Rue du Stand 1

1446 Baulmes

Tél. 024 459 12 15

info@garagemattei.ch



Poste à pourvoir

Secrétaire-comptable à environ 30%

Le Garage Mattei Baulmes SA recherche une personne dynamique et motivée pour prendre la gestion partielle du secrétariat et de la comptabilité du garage à Baulmes.

Compétences requises:

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent
- Autonomie, capacité d'organisation, disponibilité, flexibilité
- Rigueur dans la tenue des dossiers clients
- Bonnes capacités relationnelles et sens du service
- Sens de la discrétion et goût pour les contacts humains
- Excellente qualité rédactionnelle, maîtrise de l'orthographe
- Maîtrise impérative des outils bureautiques, si possible connaissance du programme Stieger-Nextlane

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Renseignements: Barbara Metalori ou Jérôme Mattei, 024 459 12 15

Les offres, accompagnées des documents usuels, sont à adresser au **Garage Mattei Baulmes SA, rue du Stand 1 à 1446 Baulmes** ou par e-mail à **compta@garagemattei.ch**

Yverdon-les-Bains

La Marive



Samedi 25 avril 2026 à 20 heures

SUPER LOTO

30 tours pour Fr. 10.--
Planche de 6 cartes : Fr. 50.--

Quine 60.- Double quine 80.- Carton 120.- avec Jackpot

ROYALE

Fr. 5.- la carte ou 4 pour Fr. 15.-
4 tours au carton à Fr. 300.-

En espèces

Parking gratuit à partir de 18 h 30: ticket nécessaire

infoloto.ch

